

Commission de Suivi de Site

21 juin 2017

POINT SUR LE REDÉMARRAGE





Historique

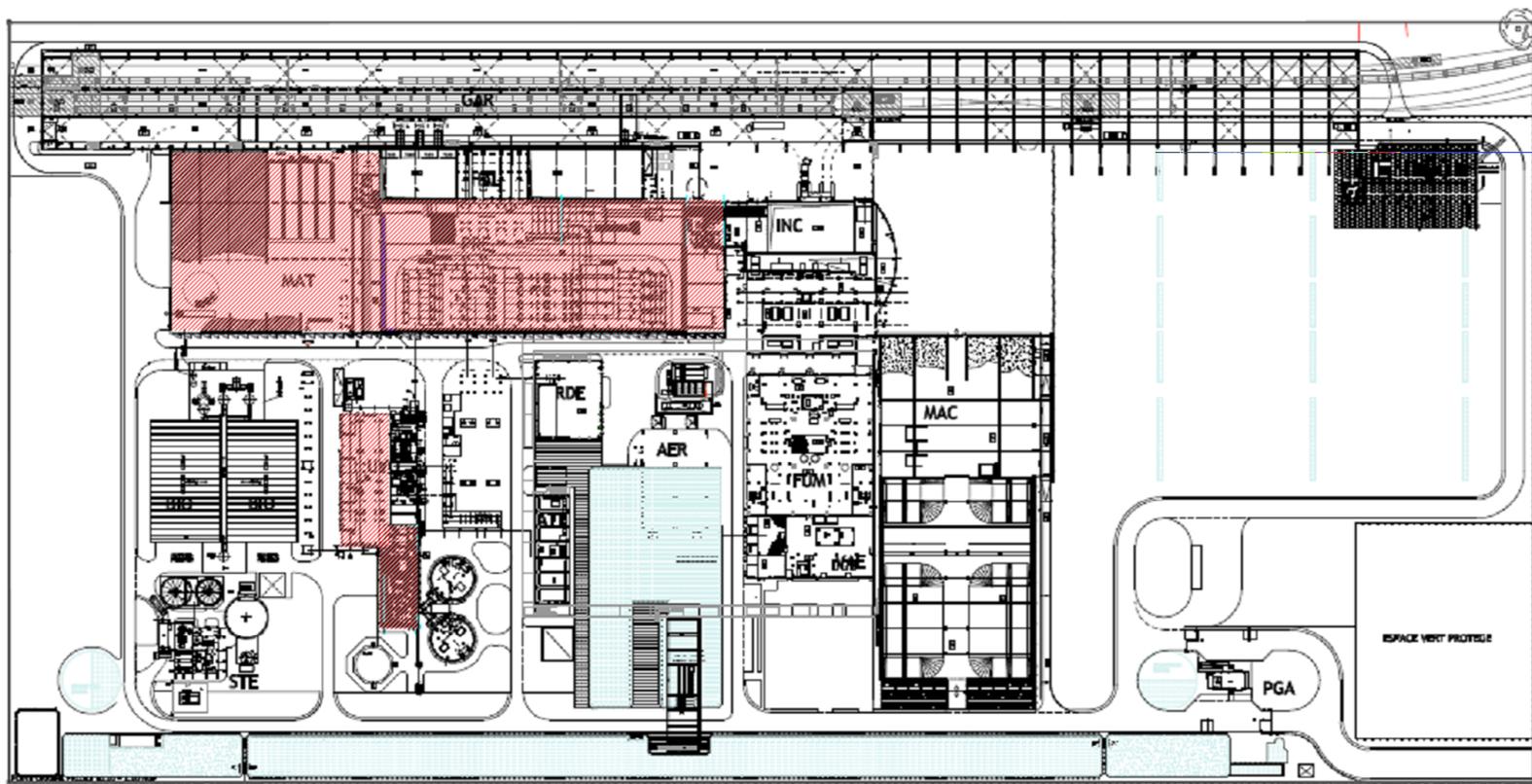
Pour rappel, le 2 novembre 2013, un incendie a frappé le CTM.

Pour rappel toujours, la cause de cet incendie a été jugée, par l'expert judiciaire tout comme par l'expert mandaté par les assureurs, comme non accidentelle, c'est-à-dire d'origine volontaire.

Tous les détails sur cet évènement, sur le redémarrage partiel du CTM fin 2013 / début 2014 ainsi que sur le fonctionnement partiel du CTM en 2014 et 2015 sont disponibles dans les Bilans Environnement 2013, 2014 et 2015, précédemment communiqués à la CSS.



Travaux de reconstruction et redémarrage



Bâtiments détruits et reconstruits suite à l'incendie du 2 novembre 2013





Travaux de reconstruction et redémarrage

- **23 décembre 2013** :

Dépôt du permis de (re)construire

- **1^{er} mai 2014** :

Validation du permis de construire, de façon tacite

- **17 septembre 2014** :

Dépôt de la déclaration d'ouverture de chantier en Mairie de Fos-sur-Mer

- **Fin 2014 et 2015** :

Reconstruction des installations détruites, telles qu'elles sont autorisées par l'arrêté préfectoral n°1370-2011A du 28 juin 2012

- **Fin 2015** :

Le chantier de reconstruction des trois bâtiments détruits par l'incendie s'est globalement achevé (*quelques finitions, seulement, réalisées sur les premiers mois de 2016*) :

⇒ Les premiers essais en charge du centre de tri suite à sa reconstruction ont débuté à partir de la fin d'année 2015 (novembre et décembre 2015)



Travaux de reconstruction et redémarrage

- Année 2016 :

Consacrée au redémarrage / Mise en service industrielle des unités reconstruites :

- ⇒ Mise en service industrielle du centre de tri primaire
- ⇒ Redémarrage de l'Unité de Valorisation Organique début 2016, avec la nécessité d'une montée en charge progressive du fonctionnement des différentes unités la constituant :
 - Tubes de fermentation rotatifs
 - Tri secondaire
 - Méthanisation (digesteurs)
 - Déshydratation (centrifugeuses)
 - Tunnels de séchage
 - Compostage

En particulier, ensemencement du premier digesteur en février/mars, puis montée en charge sur ce digesteur jusqu'en mai.

En mai, transfert de matière dans le second digesteur, et montée en charge progressive sur les deux digesteurs en parallèle, jusqu'à fin d'année.

Egalement, affinage et optimisation des réglages / ajustements du fonctionnement des équipements du tri secondaire, jusqu'à fin 2016 (afin *in fine* d'assurer la qualité du compost)



Travaux de reconstruction et redémarrage

- **Fin décembre 2016 :**

Fin de la mise en service industrielle, un fonctionnement stable et au régime nominal sur l'ensemble des unités reconstruites étant atteint sur le mois de décembre 2016.

- **Année 2017 :**

Le CTM est donc « en exploitation » sur l'ensemble de ses unités de traitement de déchets (*Centre de tri, Unité de Valorisation Organique et Unité de Valorisation Énergétique*).

